

QCM N°7, les génies du foncier



Conformément à l'article 60 ter nouveau d) de la loi n°037-2013/AN portant loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, gestion 2014, le Tableau T1 ci-dessous présente les frais de cession définitive des parcelles de la promotion immobilière sur terrain non mise en valeur

(cf notre bibliothèque en ligne www.genifoncier.com/Telechargements)

Tableau 1

	Habitation social	Habitation ordinaire	Commerce ou Profession libérale	Industrie ou artisanat	Autres usage
Ouaga ou Bobo	150 000	200 000	1500/m ²	250/m ²	300/m ²
Communes chefs-lieux de régions	100 000	133 333	1 000/m ²	166,66/m ²	200/m ²
Autres commune	75 000	100 000	750/m ²	125/m ²	150/m ²

Appliquons ce barème à notre cas d'école ;
Découvrons les résultats détaillés sur le Tableau T2 suivant,

Bonne Chance !!!

GeniFoncier, contribuer à la sécurisation foncière et immobilière au Burkina

GeniFoncier, Faire Mieux, Faire Davantage